

N°02/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 18/03/2024

Nombre de membres en exercice 11
Nombre de membres présents
Nombre de suffrages exprimés
Date de la convocation : 11/03/2024

REÇU
le **18 AVR. 2024**
SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Cécile GARDELLE, **1ère adjointe**, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur **Alain DAVEZAC, Maire**, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés 2022		115 678.05 €	35 157.64 €		35 157.64 €	115 678.05 €
Opérations de l'exercice 2023	114 220.63 €	139 467.48 €	33 058.45 €	55 051.99 €	147 279.08 €	194 519.47 €
TOTAUX (A)		255 145.53 €	68 216.09 €		182 436.72 €	310 197.52 €
Résultats de clôture 2023						
Restes à réaliser (B)		25 246.85 €				47 240.39 €
TOTAUX CUMULES (A + B)	114 220.63 €	255 145.53 €	68 216.09 €	55 051.99 €	182 436.72 €	310 197.52 €
RESULTATS DEFINITIFS 2023		140 924.90 €	-13 164.10 €			127 760.80 €

- 2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- 5° Dit qu'il n'y a pas d'observation à formuler ;
- Ont signé au registre des délibérations :

Cachet



Pour expédition conforme,